
Conférence du désarmement

6 juillet 2010

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-huitième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 6 juillet 2010, à 10 h 15

Président: M. Luiz Filipe de Macedo Soares(Brésil)

* Nouveau tirage pour raisons techniques, 16 novembre 2010.

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1188^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter une très chaleureuse bienvenue à l'Ambassadrice Alicia Victoria Arango Olmos, de la Colombie, qui s'est récemment jointe à nous.

(L'orateur poursuit en espagnol)

Madame l'Ambassadrice, c'est pour la présidence brésilienne un immense plaisir que de compter parmi nous une nouvelle représentante de la Colombie, grand et fraternel voisin du Brésil, qui s'est récemment jointe aux autres États d'Amérique latine représentés à la Conférence du désarmement.

Je vous souhaite la bienvenue et vous donne maintenant la parole.

M^{me} Arango Olmos (Colombie) (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur le Président. Je viens juste d'arriver à Genève, et c'est pour moi la première occasion de m'adresser à cette instance, ce que je fais avec enthousiasme et espoir. Je suis convaincue que j'apprendrai beaucoup de vous tous, et je suis également disposée à contribuer en partageant l'expérience de mon pays.

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'appui indéfectible de ma délégation dans le travail que vous et vos collaborateurs effectuez.

De plus, ma délégation appuie la position exprimée la semaine dernière par l'Ambassadeur de l'Inde en sa qualité de Coordonnateur du Groupe des 21.

Permettez-moi de souhaiter à l'Ambassadeur de la Turquie le plein succès dans ses nouvelles fonctions de Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Même si je n'ai pas eu le plaisir de travailler directement avec lui, je sais que c'est un travailleur acharné doué d'un grand professionnalisme et riche d'une longue expérience diplomatique.

Nous l'avons noté à plusieurs reprises, la Conférence du désarmement doit adopter un programme de travail pour pouvoir mener à bien ses tâches et exercer ses responsabilités en tant qu'instance de négociation dans le domaine du désarmement. Dans ce contexte, la Colombie a souligné que le désarmement nucléaire constituait une priorité dans les travaux de la Conférence. Les peuples du monde ne se sentiront soulagés que lorsque la dernière arme nucléaire aura cessé d'exister. À cette fin, nous devons faire le maximum pour prendre les mesures requises pour atteindre cet objectif et faire en sorte que les vastes ressources aujourd'hui investies dans l'armement nucléaire puissent être réorientées vers l'effort de lutte contre la pauvreté de millions d'êtres humains.

Nous avons appuyé la proposition visant à négocier un traité visant à mettre fin à la production de matières fissiles aux fins de la fabrication d'armes nucléaires et comprenant des éléments de désarmement et des éléments de non-prolifération. Un tel élément contribuerait de façon significative à la paix et à la sécurité internationales.

De plus, nous sommes de l'avis que la Conférence du désarmement doit ouvrir des négociations sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et qu'elle doit progresser vers l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité négatives, qui représenteraient une étape importante vers le désarmement, la non-prolifération et la limitation des armements. Mon pays a exprimé ses différents points de vue devant cette instance, tout en faisant chaque année montre de toujours plus de flexibilité.

Je ne saurais taire l'importance de la société civile dans nos débats. Sa participation doit être promue avec force. Sa présence et ses contributions ont été exemplaires dans d'autres instances de désarmement, et ses positions peuvent contribuer à l'examen de thèmes si complexes et si sensibles.

La Colombie estime que le traitement des autres questions dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale est d'égale importance. C'est en ce sens que mon pays en est venu à jouer un rôle important dans le développement et la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Depuis de nombreuses années, la Colombie fait face avec vaillance à la menace terroriste de groupes armés illégaux qui se procurent des armes en grandes quantités au marché noir. La communauté internationale doit donc redoubler d'efforts pour résoudre le problème des acteurs armés non étatiques et éviter les terribles effets que leurs agissements ont sur les populations civiles et sur les institutions démocratiques. La quatrième réunion biennale des États dans le cadre du Programme d'action s'est récemment tenue à New York, et son document final, adopté par consensus, a marqué une nouvelle victoire pour la communauté en charge du désarmement et de la sécurité. Nous saluons le travail exceptionnel accompli par la présidence mexicaine de cette réunion, et nous savons pouvoir compter sur le courage des participants pour continuer à renforcer ce processus dans les années à venir.

La Colombie est un des pays les plus touchés par le problème des mines antipersonnel; ces dispositifs étant très largement utilisés par les groupes armés illégaux, les populations civiles sont touchées et le développement socioéconomique des communautés concernées est retardé. Plus de 8 400 Colombiens ont été victimes de ce fléau; rien qu'au cours des douze derniers mois écoulés, 677 personnes, dont 49 filles et garçons et 21 femmes, ont subi les graves conséquences de ces dispositifs. Nous devons progresser ensemble dans la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, afin d'éliminer les mines et d'empêcher qu'elles ne fassent de nouvelles victimes. À cette fin, j'exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à cet instrument dès que possible, de sorte que nous puissions unir nos forces pour sauver des milliers de civils.

Monsieur le Président, permettez-moi de réaffirmer ici que la Colombie continuera à prendre une part active, dans un esprit constructif et avec souplesse, aux travaux, aux débats et aux décisions de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie M^{me} Arango Olmos, Ambassadrice de la Colombie, de sa déclaration, et je lui souhaite le plein succès dans ses travaux à la Conférence, non sans lui rappeler qu'elle peut compter sur l'amitié de tous ses collègues et sur l'appui de cette présidence, ainsi que sur l'appui de toutes les présidences qui suivront, chaque présidence étant brève.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je passe à présent d'un événement heureux à un qui l'est beaucoup moins. Je veux parler du prochain départ du Représentant permanent de la Turquie à la Conférence du désarmement, qui s'apprête à prendre les fonctions de Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. J'ai parlé d'un événement moins heureux, mais il l'est tout de même en partie, parce que vous, Monsieur l'Ambassadeur Üzümcü, allez accomplir une mission qui a un lien étroit avec cette instance. Je pense en réalité que votre élection à ce poste a été particulièrement judicieuse, de par les qualités que vous possédez et du fait du pays que vous représentez.

Il est aussi bienvenu qu'un Ambassadeur à la Conférence du désarmement ait été élu, en l'espèce, à la tête de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Organisation et la Convention dont elle découle étant toutes deux le produit de la

Conférence du désarmement. Ce choix est une démonstration vivante et concrète de l'importance de cette instance et de la façon dont elle peut produire, comme elle l'a fait dans le passé, des résultats importants dans le domaine du désarmement, de la paix et de la sécurité internationale.

J'ai personnellement assisté, il y a deux ans, à La Haye, à la dernière Conférence générale, et j'ai pu constater que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques était devenue une institution à part entière, démontrant ainsi qu'un bon traité pouvait produire des résultats utiles et concrets.

M. Üzümcü, en lisant le journal ce matin, avant de venir ici, je suis tombé sur un article qui parlait de la Turquie comme étant une nation «jeune». Je me suis interrogé sur la façon dont une nation pouvait avoir une si longue histoire et rester jeune. Vous êtes un représentant idéal de cette nation jeune, car vous êtes à la fois jeune et expérimenté. Vous allez nous manquer ici à Genève, mais je n'en dirai pas plus, car je pense que mes collègues sont impatients de vous écouter.

M. Üzümcü (Turquie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je vous remercie de vos paroles aimables, et je vous remercie aussi de tous les efforts que vous faites pour faire progresser les travaux de la Conférence. Je voudrais aussi souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre nouvelle collègue colombienne, et la remercier aussi de ses paroles aimables.

C'est la dernière fois que je prends la parole dans cette salle. Comme l'a dit l'Ambassadeur Macedo Soares, je m'appête à devenir le nouveau Directeur général de l'OIAC, à La Haye. J'aimerais, avant de partir, partager avec vous quelques réflexions puisées dans l'expérience que j'ai accumulée depuis trois années et demie dans cette auguste instance.

Nous vivons dans un monde où la sécurité est essentielle à la stabilité politique et économique, à la croissance et à la prospérité. Nous bénéficions tous d'un environnement sûr, mais nous souffrons cruellement de son absence. Pendant la guerre froide, notre sécurité reposait sur la dissuasion mutuelle, mais les États se rendaient de plus en plus compte du fait que l'accumulation des armes n'apporterait pas plus de sécurité, et ils reconnaissaient les bienfaits de la limitation des armements et du désarmement. Beaucoup a été fait. Après la fin de la guerre froide, ces initiatives ont connu un nouvel élan.

Dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé par la mondialisation et les interdépendances, une multitude de difficultés internationales et asymétriques sont apparues. Pour les résoudre et améliorer ainsi notre sécurité dans un contexte aussi volatil, il est devenu indispensable de poursuivre les efforts multilatéraux en faveur du désarmement et de la non-prolifération. Permettez-moi de souligner que le multilatéralisme n'est pas une question de choix, mais une nécessité.

À un moment où le fléau du terrorisme est omniprésent et continue d'infester de nombreux pays, dont le mien, nous devons travailler avec d'autant plus d'acharnement.

Il nous appartient de parvenir à un consensus sur des mesures propres à répondre aux menaces communes. Nous pensons qu'il est non seulement de notre devoir, mais aussi de notre responsabilité à tous, de tirer parti des récents événements survenus dans le domaine du multilatéralisme en général, et du désarmement en particulier. Notre capacité à résoudre efficacement les difficultés qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales dépend très largement de l'utilisation que nous ferons d'instances multilatérales telles que la Conférence du désarmement. La Conférence occupe une place essentielle dans les efforts communs que nous faisons pour rendre ce monde plus sûr pour les générations futures. Malheureusement, il y a des années qu'elle fonctionne mal. En mai 2009, lorsque nous avons adopté le programme de travail, nous pensions avoir obtenu une avancée réelle qui,

croisions-nous alors, ouvrirait la voie à de véritables négociations. Malheureusement, nous n'avons pas pu aller plus loin.

Cette instance dispose d'un abondant savoir-faire. Le seul fait qu'elle soit parvenue à négocier et conclure le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention sur les armes chimiques témoigne de la richesse de son expérience. Nous devons par conséquent tout faire pour revitaliser la Conférence du désarmement et utiliser ses capacités. La communauté internationale attend réellement de cette instance qu'elle surmonte son impasse actuelle et engage un travail de fond. J'espère sincèrement le succès des initiatives bilatérales ou multilatérales dont l'objet est de stimuler la volonté politique requise pour progresser et permettre à la Conférence du désarmement d'entrer en négociation.

À cet effet, je tiens à souligner qu'il importe que chacun fasse preuve de souplesse pour aller de l'avant et faire en sorte que la Conférence du désarmement joue à nouveau le rôle essentiel qui lui revient dans la promotion de la paix et de la sécurité mondiales, en tant qu'instance de négociation dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement.

Avant de conclure, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacun d'entre vous pour votre coopération étroite et pour vos relations cordiales. En effet, les instances de désarmement en général et celle-ci en particulier m'ont donné l'occasion d'avoir des échanges à la fois intellectuels et amicaux. Je suis heureux de vous avoir connus et je garderai précieusement beaucoup de bons souvenirs des innombrables rencontres officielles et sociales que nous avons eues. Je suis convaincu que vous ne priverez pas mon successeur, l'Ambassadeur Oğuz Demiralp, de l'amitié et de la sagacité que vous m'avez si aimablement témoignées.

Je vous dis au revoir, et non adieu. Je suis sûr que nos chemins se croiseront à nouveau très prochainement, puisque le chemin que je m'appête à suivre n'est, somme toute, pas très éloigné d'ici. Comme l'a dit Richard Bach, le célèbre écrivain américain: «Ne soyez pas tristes des "au revoir". Il faut se dire au revoir avant de pouvoir se revoir. Et seuls des amis peuvent, après quelques instants ou au bout de toute une vie, se revoir à coup sûr.»

Je remercie également M. Sergei Ordzhonikidze, le Secrétaire général, ainsi que le secrétariat de la Conférence, de leurs inlassables efforts et de leur efficacité au service du bon déroulement de nos travaux.

Je serais coupable de négligence si je ne remerciais pas les représentants de la société civile. Consciente de l'importance de la Conférence du désarmement et des questions qui sont débattues ici, la société civile ne faillit pas à son engagement, même en temps de période de stagnation.

Je tiens également à remercier les membres de ma délégation, le conseiller Volkan Öskiper et le consultant Selçuk Sancar, de leur précieux soutien.

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, je tiens à remercier les interprètes de leur dévouement et de leur efficacité. Ils nous ont de toute évidence aidés à parler la même langue et à rapprocher certaines pensées et certaines idées.

J'ai récemment assisté à une cérémonie de remise de diplômes au cours de laquelle j'ai eu l'occasion de rencontrer beaucoup de jeunes esprits. J'ai noté que leurs points de vue étaient divergents, mais qu'ils avaient une aspiration commune: ils voulaient améliorer les choses. Je crois que cette instance a apporté des améliorations dans l'histoire de la limitation des armements et du désarmement et que, si la possibilité lui en est donnée, elle pourra continuer dans le même sens.

Je vous remercie une nouvelle fois et vous souhaite mes meilleurs vœux.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Ahmet Üzümcü, de la Turquie, de sa déclaration et, une nouvelle fois, au nom de la Conférence, je lui souhaite tout le meilleur dans sa vie privée et dans ses nouvelles fonctions.

Je reviens à la liste des orateurs d'aujourd'hui. L'orateur suivant est le représentant de l'Australie.

M. Wilson (Australie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de me joindre à mes collègues pour vous remercier de la transparence et de l'esprit de consultation dont vous avez fait preuve au cours de votre présidence. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à la représentante de la Colombie, et adresser mes souhaits les meilleurs au représentant de la Turquie dans ses futures fonctions.

Je voudrais signaler à l'attention de la Conférence que la dernière réunion de la Commission sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires s'est tenue à Vienne, du 2 au 4 juillet dernier. Le communiqué final de la Commission, qui peut être consulté à l'adresse www.icnnd.org, et qui vous a également été remis, souligne la contribution à la fois riche et pratique que la Commission a apporté au débat sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires.

La Commission, créée en septembre 2008 sur une initiative conjointe de l'Australie et du Japon, a été le fruit de l'objectif commun de nos deux pays et de notre intérêt pour les questions de politique nucléaire internationale. Bien que créée et financée par les Gouvernements australien et japonais, la Commission est restée indépendante, je dirais même résolument indépendante. Les coprésidents et les autres membres de la Commission ont été désignés pour leurs compétences personnelles, en reconnaissance de leurs antécédents brillants. La valeur et la crédibilité de la Commission reposaient sur cette indépendance.

L'Australie s'attendait à ce que la Commission contribue de façon substantielle à la réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires et aussi à un résultat positif de la Conférence d'examen de 2010 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est déroulée à New York en mai dernier. Dans ce contexte, nous n'avons pas été déçus. Dans son communiqué, la Commission se félicite du succès de la Conférence d'examen du TNP de 2010. Elle donne une évaluation très positive des résultats de la Conférence d'examen, portant à son crédit le fait que la majorité des recommandations pertinentes contenues dans son rapport intitulé «Éliminer les menaces nucléaires», publié à Tokyo le 15 décembre 2009, sont intégralement ou partiellement reprises dans le Plan d'action adopté à l'issue de la Conférence d'examen.

L'Australie est d'accord avec les membres de la Commission pour dire que la Conférence d'examen du TNP, le nouveau traité sur la réduction des armements stratégiques et le Sommet sur la sécurité nucléaire voulu par le Président Obama ont largement et positivement contribué à la paix et à la sécurité internationales. L'Australie pense également que les membres de la Commission ont fort justement identifié les nouvelles mesures requises pour progresser. Il faut notamment que les principaux États concernés ratifient le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, que tous les États concluent des protocoles additionnels à leurs accords de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et que des négociations s'engagent sur un traité visant à mettre fin à la production de matières fissiles.

L'Australie félicite les Coprésidents de la Commission, M. Gareth Evans et M^{me} Yuriko Kawaguchi, ainsi que les autres membres de la Commission, pour le travail accompli. J'ajoute que M. Evans était à Genève aujourd'hui pour examiner un projet de création d'un centre mondial sur la non-prolifération et le désarmement, dont il est question

dans le communiqué. L'Australie pense que le rapport de la Commission, intitulé «Éliminer les menaces nucléaires», continuera à alimenter aussi bien le débat que l'action pour la réalisation des objectifs de non-prolifération et de désarmement nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Australie de sa déclaration, et je donne la parole à l'Ambassadeur Hamid Ali Rao, de l'Inde, qui s'exprimera au nom du Groupe des 21.

M. Rao (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, avant de délivrer ma déclaration au nom du Groupe des 21, permettez-moi de me joindre à vous pour souhaiter la bienvenue à l'Ambassadrice Alicia Victoria Arango Olmos, de la Colombie. Nous avons hâte de travailler avec elle à la Conférence. Je voudrais également me joindre à vous pour adresser mes meilleurs vœux à l'Ambassadeur Ahmet Üzümcü, de la Turquie, qui s'apprête à nous quitter pour de nouvelles fonctions à La Haye. Je pense que nous serons tous d'accord ici pour souligner la valeur de sa contribution aux travaux de la Conférence du désarmement, particulièrement durant sa présidence de l'année dernière. Ses compétences diplomatiques et son charme personnel sont largement admirés. Il nous manquera ici, mais la perte de la Conférence sera un gain pour l'OIAC. Il est réconfortant de savoir qu'il aura désormais la responsabilité de superviser la mise en œuvre de l'«enfant» de la Conférence à l'OIAC, à La Haye. Nul doute qu'il laissera aussi son empreinte là-bas. Je lui fais tous mes vœux, tant pour sa vie personnelle que pour sa carrière.

Je vais maintenant donner lecture de la déclaration au nom du Groupe des 21 concernant la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Le rôle de la technologie spatiale dans notre vie quotidienne est devenu prépondérant. Jamais l'information, les communications, les services bancaires, les transactions économiques, la navigation, et même les décisions politiques et stratégiques n'ont dépendu autant qu'aujourd'hui des technologies spatiales, qui sont elles-mêmes en plein essor.

Le Groupe réaffirme que l'espace et les corps célestes sont le patrimoine commun de l'humanité et qu'ils doivent être utilisés, explorés et exploités pour le bénéfice et dans l'intérêt de l'humanité tout entière, dans un esprit de coopération. Il réaffirme que l'exploration et l'utilisation de l'espace et des corps célestes doivent être réalisées à des fins exclusivement pacifiques et au bénéfice et dans l'intérêt de tous les pays, indépendamment de leur degré de développement économique ou scientifique.

Le Groupe souligne que l'utilisation croissante de l'espace renforce la nécessité d'une plus grande transparence, de mesures de confiance et d'une meilleure information de la communauté internationale. Il estime que tous les États dotés de capacités spatiales importantes ont une responsabilité particulière, celle de contribuer activement aux objectifs de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et de s'abstenir de toute action contraire à ces objectifs ou aux traités pertinents, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales et de la promotion de la coopération internationale.

Le Groupe reconnaît que la prévention d'une course aux armements dans l'espace permettrait d'éviter un danger grave pour la paix et la sécurité internationales. Il insiste sur la nécessité de prendre de nouvelles mesures accompagnées de dispositions efficaces en matière de vérification, afin de prévenir une course aux armements dans l'espace sous tous ses aspects.

Le Groupe des 21 souligne qu'il est important et urgent de prévenir une course aux armements dans l'espace. À cet égard, il est profondément préoccupé par les incidences négatives du développement et du déploiement de systèmes de défense antimissile et de la quête de technologies militaires perfectionnées susceptibles d'être implantées dans

l'espace, autant d'événements qui ont, entre autres, contribué à l'érosion d'un climat international propice à la promotion du désarmement et du renforcement de la sécurité internationale.

Le Groupe des 21 souligne que tous les pays ont pour responsabilité de s'abstenir d'activités qui pourraient compromettre l'objectif commun, qui est de faire en sorte que l'espace reste exempt d'armes de destruction massive et de toute autre forme de militarisation, de manière à rendre ses bienfaits accessibles à tous.

Le Groupe des 21 considère que les accords multilatéraux de désarmement constituent un mécanisme par lequel les États parties peuvent se consulter et coopérer pour résoudre les problèmes qui pourraient survenir dans le contexte de l'objectif de ces accords ou de leur mise en œuvre; ces consultations et cette coopération pourraient également être menées dans le cadre des procédures internationales appropriées relevant de l'Organisation des Nations Unies et conformément à la Charte.

L'urgence de la prévention d'une course aux armements dans l'espace s'est accentuée en raison des préoccupations légitimes selon lesquelles les instruments juridiques existants étaient insuffisants pour empêcher la militarisation de l'espace ou prévenir l'implantation d'armes dans cet environnement. Le Groupe des 21 réaffirme en outre qu'il reconnaît que le régime juridique applicable à l'espace ne permet pas en soi de garantir la prévention d'une course aux armements dans cet environnement. Il souligne donc la nécessité de consolider et renforcer ce régime et d'améliorer son efficacité.

À cet égard, le Groupe des 21 réaffirme que la Conférence du désarmement est la seule instance multilatérale de négociation de la communauté internationale dans le domaine du désarmement, et que c'est à elle qu'a été confié le rôle principal dans les négociations de fond sur les questions prioritaires de désarmement. Il estime que le temps est venu d'entamer des négociations à la Conférence du désarmement sur les questions liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

En outre, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 64/28 relative à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, a fait les observations suivantes, eu égard à la Conférence du désarmement:

- La Conférence du désarmement doit examiner et actualiser le mandat énoncé dans sa décision du 13 février 1992 et créer un groupe de travail lors de sa session de 2010;
- La Conférence du désarmement a un rôle primordial à jouer dans la négociation d'un ou de plusieurs accords multilatéraux sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace sous tous ses aspects.

Le Groupe des 21 prend note de la résolution 64/49 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la transparence et les mesures de confiance dans les activités spatiales. Tout en soulignant la priorité de la négociation d'instruments juridiquement contraignants sur le renforcement du régime juridique international applicable à l'espace extra-atmosphérique, il reconnaît que des mesures de transparence et de confiance mondiales et ouvertes, convenues dans le cadre de vastes consultations internationales, pourraient constituer des contributions supplémentaires importantes.

À cet égard, le Groupe des 21 se félicite de l'initiative russo-chinoise qui a consisté à élaborer un projet de traité sur la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux, qui a été présenté par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie à la Conférence du désarmement le 12 février 2008. Cette initiative est une contribution constructive aux travaux de la Conférence et offre une bonne base pour de futures discussions en vue de l'adoption d'un instrument international juridiquement contraignant.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'ambassadeur Hamid Ali Rao de la déclaration qu'il a faite au nom du Groupe des 21, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Wang Qun, de la Chine.

M. Wang Qun (Chine) (*parle en chinois*): La Chine appuie la déclaration faite par l'Ambassadeur de l'Inde au nom du Groupe des 21.

Monsieur le Président, nous regrettons comme vous le départ de M. Ahmet Üzümcü, Ambassadeur de la Turquie, non seulement à cause de sa sagesse et de son expérience, mais aussi et surtout en raison de ses contributions et de son travail acharné au service de la Conférence. Au cours de sa présidence, il a fait progresser nos travaux. Certains des résultats obtenus grâce à lui ne sautent pas aux yeux, mais au fil du temps, toute leur utilité se révélera. C'est notamment le cas de l'important document CD/1840 présenté par l'Ambassadeur Üzümcü au cours de sa présidence. Maintenant que son mandat parmi nous arrive à son terme, nous lui souhaitons sincèrement tout le succès possible à La Haye en tant que Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En outre, comme le Président l'a souligné, au vu des liens et des contacts qui existent entre la Conférence et la Convention sur les armes chimiques, nous espérons qu'il sera en mesure de continuer à contribuer à l'avancement des travaux de la Conférence, même depuis La Haye. Nous lui souhaitons une bonne transition.

Je voudrais également saisir cette occasion de souhaiter la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice de la Colombie, qui vient de prendre ses fonctions à Genève à ce moment important. Je lui souhaite tout le succès possible. Nous sommes prêts à renforcer notre coopération étroite avec sa délégation afin de promouvoir l'avancement des travaux de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Wang Qun, de la Chine, de sa déclaration, et je donne la parole à l'Ambassadeur Akio Suda, du Japon.

M. Suda (Japon) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais me joindre aux autres orateurs pour adresser mes vœux à l'Ambassadeur Ahmet Üzümcü, qui accède à un poste très important à La Haye. Nous nous devons de faire part de nos regrets du fait de son départ, mais, d'un autre côté, nous tenons à lui exprimer nos meilleurs vœux de santé et le succès dans son travail à l'OIAC, qui est l'une des organisations de désarmement les plus importantes. Je voudrais également me joindre aux autres orateurs et souhaiter la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice de la Colombie. Nous avons hâte de travailler avec elle à la Conférence.

Je voudrais ajouter quelques mots à ce que mon collègue australien a dit dans sa présentation du communiqué publié par la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires à Vienne. Comme chacun le sait, la Commission internationale a travaillé avec acharnement pour produire un rapport très intéressant qui, je dois le dire, a beaucoup contribué au succès de la dernière Conférence d'examen du TNP, et nous croyons que ce rapport restera tout à fait d'actualité dans nos travaux futurs.

Je voudrais appeler votre attention sur certains paragraphes de ce communiqué, dans lesquels l'évaluation positive de la dernière Conférence d'examen du TNP me semble particulièrement manifeste, et aussi sur l'évaluation de la situation actuelle concernant les efforts multilatéraux en matière de désarmement nucléaire. En particulier, certains paragraphes concernent directement nos travaux. Bien que la Commission est indépendante, comme vous le savez, elle se compose de membres issus des milieux universitaires, professionnels, politiques et diplomatiques venus de 15 États. Il est donc sans doute utile de garder à l'esprit ce qu'ils sont parvenus à faire après deux années de travail.

Au paragraphe 22, la Commission a exprimé, en substance, sa profonde préoccupation devant l'incapacité de la Conférence du désarmement à commencer à travailler sur un traité visant à mettre fin à la production de matières fissiles. Au paragraphe 26, elle a déclaré que l'incapacité, après plus de dix ans d'efforts, à entamer des négociations sur un tel traité était un nouveau revers. La Commission a également exhorté les gouvernements à envisager, le cas échéant, d'autres moyens de faire avancer les négociations.

Il s'agit, comme je l'ai dit, d'un organisme indépendant et civil, mais nous devons garder à l'esprit le fait que certains commissaires responsables ont conclu leurs travaux en faisant deux allusions très explicites à la situation de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Japon, Akio Suda, de sa déclaration.

Je vois qu'aucune autre délégation ne souhaite prendre la parole à ce stade. Si tel est le cas, et je vois qu'il en est bien ainsi, nos travaux d'aujourd'hui sont terminés.

La prochaine séance plénière officielle de la Conférence se tiendra le jeudi 8 juillet, à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 50.